



COLLEGE FLORIAN – ANDUZE

PROJET D'ETABLISSEMENT

2015–2019

UN COLLEGE DANS SON TERRITOIRE	3
UN TERRITOIRE DISPERSÉ ET DISPARATE	4
UNE MIXITE EN TROMPE-L'ŒIL	6
UNE CROISSANCE PEU ACCOMPAGNÉE	8
AXE 1 / CONSTRUIRE DES PARCOURS DE REUSSITE POUR TOUS ET POUR CHACUN	11
DIAGNOSTIC	12
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.1 - APPRENDRE ET EXERCER LE « METIER D'ELEVE ».....	15
1 - <i>Préparer la venue au collège des élèves entrant en 6ème et faciliter leur adaptation</i>	15
2 - <i>Exercer au métier d'élève</i>	16
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.2 - AMELIORER LA PERSEVERANCE SCOLAIRE	16
1 - <i>Développer l'activité des élèves</i>	16
2 - <i>Développer le travail personnel des élèves</i>	16
3 - <i>Développer les usages pédagogiques du Numérique</i>	17
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.3 - ACCOMPAGNER LES ELEVES ET PERSONNALISER LEUR PARCOURS AU COLLEGE.....	17
1 - <i>Prendre en charge les élèves en difficulté scolaire</i>	17
2 - <i>Aider les élèves ayant des difficultés spécifiques</i>	18
OBJECTIF OPERATIONNEL 1.4 - FUTURISER ET DONNER DU SENS AUX ETUDES : LA « PERSPECTIVE METIER »	18
1 - <i>Construire une culture du monde économique et professionnel</i>	18
2 - <i>Favoriser l'initiative</i>	18
3 - <i>Elaborer un projet d'orientation et de formation</i>	19
4 - <i>Remailer le réseau avec les lycées</i>	19
AXE 2 / INSTAURER UN CLIMAT PROPICE AU TRAVAIL, AU VIVRE-ENSEMBLE ET A LA RESPONSABILITE COLLEGIENNE	20
DIAGNOSTIC	21
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.1 - PREVENIR ET REGULER LES INCIVILITES	23
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.2 - FAVORISER L'ENGAGEMENT DES ELEVES	23
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.3 - ENRICHIR LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL PERSONNEL DES ELEVES	24
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.4 - CONSOLIDER LA PRATIQUE SPORTIVE AU SEIN DE L'ASSOCIATION SPORTIVE.....	24
OBJECTIF OPERATIONNEL 2.5 - RENFORCER L'ALLIANCE EDUCATIVE AVEC LES PARENTS	25
AXE 3 / OUVRIR... LA PORTE DES CEVENNES	26
DIAGNOSTIC	27
OBJECTIF OPERATIONNEL 3.1 - OUVRIR A L'EUROPE ET AU MONDE, AUX AUTRES PAR LA RENCONTRE ET LE DEPAYSEMENT	29
OBJECTIF OPERATIONNEL 3.2 - OUVRIR A L'ART ET A LA CULTURE PAR L'EXPERIMENTATION ET LA CONFRONTATION (PARCOURS ÉDUCATIF ARTISTIQUE ET CULTUREL)	29
OBJECTIF OPERATIONNEL 3.3 - S'OUVRIR... AU LOCAL	30

Un collègue dans son territoire

*« Il n'avait oublié qu'un point,
C'était d'éclairer sa lanterne. »*

*Jean-Baptiste Claris de Florian
Le singe qui montrait la lanterne magique*

Un territoire dispersé et disparate

Le collège Florian d'Anduze s'inscrit dans un territoire situé dans le Piémont Cévenol, au Nord-Ouest du département du Gard. Son secteur de recrutement se compose de huit communes, rassemblant environ 12 000 habitants dont les enfants fréquentent six écoles, (trois sont des « regroupements pédagogiques »).

Au niveau démographique, ce territoire connaît depuis 10 ans un taux de croissance léger mais régulier de sa population (+1,05 %), lié à un phénomène de péri-urbanisation dans sa partie est (proche d'Alès). Un turn-over important est à noter : l'arrivée continue de nouveaux habitants, souvent en difficulté sociale et économique, spécialement dans le Centre-Ville d'Anduze où existe une offre importante de logements locatifs bon marché, compense à peine chaque année le départ rapide d'habitants aux mêmes caractéristiques sociales.

L'habitat de ce territoire se caractérise par sa dispersion : il s'agit d'un chapelet de petits bourgs, villages et hameaux ; il n'y a pas de bourg-centre ou d'établissement jouant des fonctions de lieu de rassemblement et d'urbanité, mis à part... le Collège. Le bourg le plus important, Anduze, 3 300 habitants en hiver, 15 000 en été, est incapable de tenir ce rôle, ne disposant pas de services sociaux, culturels, économiques consistants - tous concentrés à Alès qui capte l'essentiel des fonctions urbaines. A noter aussi que l'Ouest du territoire est plutôt orienté vers d'autres bourgs : Saint Hyppolite-du-Fort, Quissac...

Du point de vue économique, le territoire est surtout marqué par la prédominance des emplois liés au tourisme saisonnier, au commerce, à l'artisanat, aux services à la population. La part d'activités des domaines agricole et industriel est très faible. Ainsi, avec 18,5 % de la population active, le taux de chômage est de 5 points supérieur au niveau départemental.

En fait, il existe de fortes disparités au sein même de ce territoire qui accentuent l'absence de cohésion géographique : une population assez aisée, plutôt âgée, composée de la petite bourgeoisie locale augmentée de nouveaux habitants aisés qui se sont installés dans la région venant du Nord de la France ou de l'Europe, cohabite avec une population paupérisée et socialement marginalisée. Rappelons que le Centre-Ville d'Anduze vient d'être admis dans la Politique de la Ville !

Enfin, au niveau de son organisation politique, la totalité des communes du territoire fait partie de la Communauté d'Agglomération d'Alès qui assume l'ensemble des compétences inter-communales dont celles des équipements éducatifs et des équipements sportifs et

culturels - renvoyant de fait le collègue à la seule compétence du Conseil Départemental.

Ainsi, les principales caractéristiques du territoire dans lequel agit le collègue Florian imposent pour l'établissement :

- **La nécessité de faire société** pour pallier à la dispersion géographique, sociale du territoire qui produit une discontinuité du lien social, un affaiblissement des valeurs communes (et la prédominance de comportements et valeurs individualistes), la dilution de l'identité territoriale - cet impératif valant évidemment pour les élèves en provenance des écoles du secteur scolaire, elles aussi dispersées,
- **La nécessité d'une offre de formation, d'actions éducatives et pédagogiques** prenant en compte les disparités socio-économiques à l'œuvre sur le territoire et leurs effets fragilisants sur les représentations, la mobilité, l'égalité d'accès aux savoirs, aux biens culturels,...
- **La nécessité d'intégrer, de créer ou d'animer des réseaux** capables de renforcer sa légitimité sur le territoire mais aussi des collaborations que l'organisation même de ce territoire rend difficiles : avec les écoles de son secteur, avec les acteurs sociaux et culturels, avec les entreprises et le milieu associatif, avec les collectivités locales (Politique de la Ville).

Une mixité en trompe-l'œil

La répartition des catégories socio-professionnelles des parents des élèves du collège Florian laisse apparaître une réelle mixité sociale avec une diffusion des catégories dans l'ensemble assez proche des valeurs académiques. Cependant, cette apparente mixité est à nuancer par :

Une prédominance des classes moyennes intermédiaires

En lien avec les caractéristiques économiques du territoire, la structure des catégories socio-professionnelles des parents des élèves du collège Florian traduit une prédominance des « employés, artisans, commerçants », catégorie largement au-dessus des moyennes nationale (+ 9) et régionale (+ 3,1). Elle renvoie à l'importance du tourisme, à la typologie de l'habitat (maisons individuelles et accession à la propriété), aux services aux personnes qui caractérisent l'économie locale ainsi qu'au phénomène de péri-urbanisation. Cette prédominance des « classes moyennes inférieures », est accrue par le pourcentage important « d'ouvriers et d'inactifs ».

La représentation limitée des catégories favorisées

Par conséquent, la catégorie des « cadres supérieurs, enseignants » est significativement en-deçà des moyennes académiques (- 2,6%) et nationales (- 6,1)%.

Un nombre élevé d'indéterminations

L'absence élevée de renseignements donnés par les parents quant à l'activité professionnelle au moment de l'inscription (6,5%) renvoie à l'incertitude concernant une activité saisonnière ou temporaire et au nombre de personnes recevant le RSA. Ils sont 14% en 2015 (contre 10,7% dans le Gard).

Une croissance continue du taux 3 des boursiers

Si, avec 33% en 2015, le taux d'élèves boursiers est conforme au niveau académique, le nombre des boursiers à taux plein s'accroît inexorablement depuis 2012. Atteignant 15,30 % en 2015, il est depuis trois années supérieur au taux académique (+ 2%), signe de la présence de plus en plus grande de population défavorisée.

Une part de la population scolaire en grande difficulté sociale

Le centre-ville d'Anduze a été classé début 2015 comme pouvant bénéficier de la Politique de la ville selon des critères stricts de revenu fiscal (- de 9 000€ annuels), de situation familiale et d'habitat dégradé. Ainsi, 1000 personnes sont concernées, soit 70 élèves du collège (14%) dont beaucoup vivent dans des familles monoparentales.

A noter aussi l'existence sur le territoire de deux Etablissements pour la Protection de l'Enfance dont une vingtaine d'enfants, en difficulté sociale et familiale placés dans leurs Internats ou sous mesure éducative, sont scolarisés au collège.

Un turn-over important

Lié aux questions d'emploi, d'habitat et aux faits de vie familiaux, un mouvement de départs et d'arrivées d'élèves, quasiment à parité, intervient chaque année de manière significative (il atteint presque 5 % de l'effectif en 2015, 25 élèves environ).

La typologie des catégories socio-professionnelles telles qu'elles sont représentées au collège Florian et la situation sociale auxquelles elles renvoient induisent pour le collège :

- **Une approche lucide et diversifiée de sa mixité sociale** qui demeure bien sûr un atout à préserver.
 - Ainsi, les représentations de l'école et de l'essor social qu'elle permet sont à renforcer chez les catégories intermédiaires, prépondérantes au collège, plus habituées à valoriser la réussite individuelle. De même, l'apport de valeurs positives envers le travail scolaire et la persévérance scolaire, la co-éducation, sont sans cesse à solliciter auprès des parents,
 - L'offre de formation et d'activités doit aussi, par sa variété, correspondre à la palette de cette mixité sociale. Le choix de deux langues vivantes II par exemple est à préserver ainsi que celui de la langue ancienne. A preuve, 26 % des élèves ont choisi l'option latin en 5eme en 2014 cependant que les options bilangues anglais-espagnol en 6eme/5eme et européennes en anglais en 4eme/3eme concernent, en 2015, 26 % des élèves. L'option DP 3, très demandée, fait le plein (22 élèves),
 - Enfin, l'augmentation des catégories sociales défavorisées doit conduire à des prises en charge particulières tant du point de vue des dispositifs d'aide et d'accompagnement personnalisé (scolaire, éducatif, social, culturel, matériel) que des parcours d'orientation.
- **Une présence et des projets spécifiques** dans le cadre du programme « Politique de la Ville ». Situé dans le périmètre géographique d'Anduze qui fait l'objet d'un plan de mesures sur cinq ans, le collège est amplement

concerné dans au moins deux piliers de cette Politique : cohésion sociale et citoyenneté. Outre les opportunités et les moyens qu'il peut y trouver pour financer ses propres actions dans le domaine éducatif, sportif, culturel et social, le collège, en s'inscrivant dans cette politique générale, peut contribuer à l'atténuation des difficultés de familles démunies.

- **Des dispositifs d'intégration** des élèves arrivant en cours de scolarité.

Compte tenu de l'ampleur croissante des mouvements d'élèves, qui concerne souvent les populations plus fragiles, il importe que l'établissement travaille à les accueillir et à les intégrer dans sa communauté, ses valeurs, son fonctionnement.

Une croissance peu accompagnée

Une croissance des effectifs

En lien avec l'accroissement démographique de son territoire et sa péri-urbanisation, les effectifs du collège (505 élèves) ont cru de manière importante et continue depuis 2010 : plus de 75 élèves. Le tassement relatif des deux dernières rentrées scolaires ne s'explique que par le retour aux orientations en 3ème prépa-pro.

Partant, compte tenu de la dispersion géographique, le nombre de demi-pensionnaires a lui aussi largement augmenté : 420 pensionnaires en 2015 (82% des élèves). Ils empruntent une unique tournée de ramassage scolaire et sont donc à prendre en charge sur la totalité de la journée scolaire.

Des locaux devenus étroits et peu fonctionnels

D'une capacité d'accueil de 450 élèves, les locaux du collège sont devenus justes. Surtout, la rénovation du collège, effectuée en... 1992 avec un programme architectural assez fruste, montre aujourd'hui des limites gênantes : un espace Vie Scolaire (permanence et foyer des élèves) sous-dimensionné, des toilettes-élèves vétustes et exigües, une demi-pension ne pouvant accueillir que 160 convives, une cour de récréation sommaire, des salles de classe à rénover, une salle des professeurs incommode et exigüe, une salle de réunion pouvant accueillir plus de 50 personnes inexistante...

Des moyens de fonctionnement peu réajustés

- Tous les indicateurs de fonctionnement du collège le situent en-deçà des moyennes académiques et montrent que l'augmentation de ses effectifs n'a que très partiellement été prise en compte. Ainsi, depuis 2011, son ratio H/E se situe à 1,08, en différentiel de - 0,7 par rapport à ces

moyennes (- 0,10 par rapport à la moyenne nationale !). A cet écart, s'ajoute dans le même temps, des ratios toujours supérieurs à ces moyennes pour le nombre d'élèves par division ou par structure.

- De plus, le nombre de moyens d'enseignement provisoires (BMP et stagiaires en mathématiques, français, langues vivantes notamment) s'est accru durant cette période de croissance, s'ajoutant d'ailleurs à un taux de temps partiel des personnels enseignants relativement élevé (11,4). Il est un peu atténué par la stabilité de ses personnels (8,4 années) plus importante de deux années que dans l'académie, même si l'âge moyen est lui aussi plus élevé que dans l'académie (45,1 années contre 43,1). Un renouvellement (de 20% du personnel enseignant), qui va se poursuivre, s'est heureusement amorcé à la rentrée 2015 à la faveur de départs à la retraite et du début de résorption des moyens provisoires.
- Au niveau de l'encadrement administratif et éducatif, les moyens alloués à l'établissement n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation : le chef d'établissement n'a toujours pas d'adjoint et le service éducatif se compose d'un CPE et de quatre adjoints d'éducation.

Un budget contraint

Malgré l'augmentation des effectifs, l'immutabilité de la subvention de fonctionnement alloué par le Conseil départemental au collège Florian (inchangée depuis 2010 à 104 489€), en ne compensant pas les hausses des produits, a restreint les marges de manœuvre de l'établissement au service de son projet. 22,15 % sont consacrés aux « Activités pédagogiques » : contribution aux activités et projets pédagogiques, participation aux frais de transport des élèves, nécessaires compte tenu de l'isolement du collège.

De même, c'est grâce à une gestion rigoureuse et au nombre de demi-pensionnaires (versements aux services communs) qu'une politique de rénovation des locaux et des équipements de base a pu être entreprise grâce à des prélèvements sur le fonds de roulement : 40 500€ depuis 2014.

Les dotations du Département en matériels numériques ont permis un niveau d'équipement du collège convenable - qui demande cependant à être actualisé et étendu, eu égard au nombre plus élevé d'élèves et à l'élargissement des usages.

Ainsi, le collège Florian est devenu en l'espace de cinq années un établissement plus fréquenté, plus complexe, passant d'un caractère réputé « rural et tranquille » à des caractéristiques plus péri-urbaines où, comme ailleurs, la variété de ses publics induit des traitements de plus en plus en plus différenciés.

A tout le moins, les représentations à son égard doivent changer et entraîner un ajustement des moyens de fonctionnement correspondant à sa taille, à ses besoins et à ses ambitions car ils conditionnent pour une large part la mise en œuvre réussie de ses missions. Cet ajustement doit concerner en priorité :

- L'aménagement des lieux de la Vie Scolaire, les conditions d'accueil et d'encadrement d'un nombre d'élèves plus élevé dont la quasi-totalité est demi-pensionnaire et à la charge du collège de 8 h à 16h30,
- Les moyens d'enseignement en réduisant l'écart entre le H/E du collège avec celui des moyennes départementales et académiques et la poursuite de la résorption des moyens provisoires,
- Une dotation financière de fonctionnement par le Conseil Départemental en rapport avec les besoins de l'établissement, notamment pour tenir compte de l'isolement géographique et culturel du collège,
- Le renforcement de l'équipe de direction qui pour mener à bien l'ensemble des tâches de gestion administrative, d'animation pédagogique, de suivi éducatif, de gestion financière et matérielle, d'accompagnement du changement peut difficilement se limiter à un Principal et à un Gestionnaire.

Ainsi, en référence au Projet Académique, l'ensemble de ces données, jointes à l'analyse du fonctionnement global de l'établissement, a conduit les équipes de l'établissement à formuler une stratégie qui prend en compte, dans une approche la plus intégrée possible, trois grands types de besoins : la nécessité d'actions pédagogiques pour promouvoir la persévérance scolaire et l'ambition des élèves au service d'une meilleure réussite ; la nécessité d'agir, au collège, pour leur socialisation ; l'impératif de leur ouverture à des réalités culturelles différentes.

**AXE 1 / Construire des parcours de réussite
pour tous et pour chacun**

*« Les noix ont fort bon goût mais il faut les ouvrir.
Souvenez-vous que dans la vie, sans un peu de travail, il n'est pas
de plaisir. »*

Jean-Baptiste Claris de Florian - La guenon, le singe et la noix

DIAGNOSTIC

Provenant de six écoles dispersées sur son secteur de recrutement (trois d'entre elles sont de petites unités), les élèves arrivent au collège Florian globalement à l'heure : 89,1 % à la rentrée 2014 (86,4 % pour le Gard), même si ce taux unifiant ne décrit pas les difficultés croissantes constatées dans le domaine de la lecture et de l'écriture.

Des parcours normalement fluides

Moyennant un processus d'adaptation au collège qui doit harmoniser l'exercice de leur « métier » d'élèves et, venant d'entités différentes, les socialiser, le parcours qu'ils effectuent ensuite au collège Florian s'avère à tous les niveaux d'une fluidité comparable (voire supérieure à la fin de la 6^{ème} et de la 5^{ème}) aux moyennes départementales et académiques. La moins-value constatée quant au taux d'accès brut de la 6^{ème} à la 3^{ème} (-4 en 2014) s'explique d'abord par le turn-over assez important lié aux mouvements des populations, notamment pour les plus en difficultés : seulement 70% d'une cohorte effectue la totalité de sa scolarité au collège. Elle s'explique aussi par la reprise en 2014 des orientations en 3^{ème} prépa-pro à la fin de la 4^{ème} (7% des élèves environ), ces propositions ayant été quasiment délaissées les années précédentes.

Un accès à la 2^{nde} GT favorable et stabilisé

Rompant avec des taux de passage erratiques et peu promotionnels, le niveau des orientations en 2^{nde} GT se situe depuis 2014 (+5 points) au-dessus des moyennes départementales. Ce taux d'accès (68%), en forte progression et en conformité avec le taux d'accès académique attendu, est en cohérence avec le potentiel de réussite des élèves du collège. Il procède aussi d'un changement de la culture des acteurs de l'orientation, d'une plus grande conscience des données de l'insertion professionnelle et d'une anticipation plus ambitieuse de la réussite des élèves au lycée d'enseignement général et technologique - même si pour des questions de mobilité et de « sécurité » supposée, certaines familles sont encore réticentes et privilégient la voie professionnelle.

De fait, le devenir des élèves de 3^{ème} en fin de 2^{nde} GT en 2014-2015 s'avère conforme au devenir des autres élèves au niveau académique et national, mis à part le taux d'orientation plus élevé en 1^{ère} L, supérieur de 5 points aux taux de référence. De même, le niveau de référence de réorientation en 2^{nde} PRO (+3,6) est compensé par un moindre redoublement en 2^{nde} GT. Cependant, les données passées et les chiffres attendus pour 2015 imposent, en terme de projet d'orientation et de compétences, de questionner fortement les termes actuels de la liaison 3^{ème}-2^{nde} avec le Lycée de secteur.

Un accès raisonnable aux voies professionnelles

Le taux d'accès en 2^{nde} Pro (28%) et en 1^{ère} année de CAP est en cohérence avec les niveaux attendus de l'Académie et de la France. Le travail d'élaboration en classe de 3^{ème} d'un projet d'orientation pertinent pour chaque élève, engagé en septembre 2013, a eu pour effet de limiter les redoublements à la fin de la 2^{nde} Pro constatés l'année précédente (18,2 % de redoublements !).

DNB : un problème à l'examen

Comme pour l'orientation en 2^{nde} GT, les taux de réussite au Brevet (et ses valeurs ajoutées) des élèves du collège Florian étaient marqués par la discontinuité entre 2010 et 2013. Depuis 2014, ils ont trouvé une stabilité en s'établissant autour de 76-77% (avec beaucoup de mentions). Cependant, ces taux - en valeur absolue et en valeurs ajoutées - demeurent toujours en retrait par rapport aux chiffres départementaux et académiques. Ce déficit s'explique par des résultats en-dessous de la moyenne aux épreuves écrites auxquelles les élèves les plus tangents perdent 2,5 points (session 2015) par rapport aux notes du Contrôle continu qui sont convenables. Une attention accrue sur le travail personnel des élèves, la méthodologie de réactualisation des connaissances et de préparation plus approfondie de l'examen doit corriger cet écart.

Des marges certaines de progression

Sous l'apparente fluidité des parcours et la conformité des performances du collège Florian avec les moyennes académiques de passage en second cycle, une analyse approfondie des résultats des élèves révèle que si 40% des élèves remplissent correctement leur métier d'élèves, 18% de l'effectif éprouve des difficultés marquées. A l'issue du collège d'ailleurs, 15 % des élèves de 3^{ème} ont une maîtrise partielle du socle.

Enfin et surtout, 42% d'entre eux se situent dans une relative « tangence » quant à leur résultats et l'acquisition des compétences. Des marges de progrès existent donc. Il importe que le collège prenne toute la mesure de cette hétérogénéité en accompagnant mieux tous les élèves dans leur métier d'élève, en améliorant leur persévérance scolaire (activité en classe et travail personnel), en donnant du sens à leurs études pour accroître leur ambition et leur réussite.

L'évolution des pratiques professionnelles

Au-delà d'un diagnostic partagé, l'évolution des pratiques professionnelles que suppose cette prise en compte doit passer par le développement de la formation des enseignants autour des priorités nationales et académiques (socle commun et enseignement par compétences, accompagnement personnalisé, EPI, travail personnel

des élèves...) et des usages pédagogiques du numérique. L'augmentation du nombre des formations (54 formations en 2015-2016, 1,35 par professeur) et l'évolution de leur nature (essentiellement dédiées aux contenus disciplinaires jusqu'ici) constituent un objectif-clé pour l'établissement afin d'accompagner cette évolution des pratiques professionnelles.

Objectif opérationnel 1.1 - Apprendre et exercer le « métier d'élève »

1 - Préparer la venue au collège des élèves entrant en 6ème et faciliter leur adaptation

Mise en œuvre

Dans le cadre du Conseil Ecoles-collèges :

- Collaborer en amont avec l'ensemble des professeurs des écoles pour bien connaître et gérer l'hétérogénéité des élèves (confection des classes, PPRE-passerelles, difficultés scolaires et comportementales),
- Réaliser un programme d'activités qui anticipe l'appropriation des lieux, de l'organisation du collège, facilite les échanges : projets culturels communs aux 6èmes et CM2 des écoles (lecture-écriture) donnant lieu à des restitutions communes; projet sportif polyvalent avec l'école d'Anduze (Politique de la Ville),
- Sensibiliser aux attendus du collège en partageant un référentiel commun de compétences transversales en matière de méthodologie générale, de comportements en classe et hors-la classe, d'éducation morale et civique,
- Informer durant l'année N-1 : rencontre des parents et présentation du collège dans chaque école ; journée portes-ouvertes au collège,
- Echanger les pratiques dans la perspective du cycle 3 et partager les évaluations (participation des Maîtres aux Conseils de classe)

En classe de 6ème,

- Heure *Education à la Citoyenneté et à l'Orientation* (ECO), inscrite à l'Emploi du temps des élèves assurée par le Professeur Principal dans quatre domaines : attendus de l'école, droits-devoirs du collégien, méthodologie générale et transversale, éducation à l'orientation,
- Incitation des parents à la co-éducation : programmes de réunions régulières, formation aux outils de suivi dont Pronote, « café des parents ».

2 - Exercer au métier d'élève

Mise en œuvre

- De la 5^{ème} à la 3^{ème}, selon des objectifs spécifiques à chaque niveau, l'heure ECO (Education à la Citoyenneté et à l'Orientation) assurée par le Professeur Principal et inscrite à l'Emploi du temps, promeut la continuité du « métier d'élève » dans trois domaines : attendus de l'Ecole et travail personnel, expression et droits-devoirs du collégien, éducation à l'orientation (découverte des métiers et des formations, projet d'orientation).
- Incitation des parents à la co-éducation : programmes de réunions régulières et formation aux outils de suivi dont Pronote.

Objectif opérationnel 1.2 - Améliorer la persévérance scolaire

1 - Développer l'activité des élèves

Mise en œuvre

- Pratiques pédagogiques différenciées dans les classes,
- Enseignements et évaluations formatives différenciées valorisant les compétences (nouveau socle),
- Accompagnement personnalisé : groupes de besoins, d'activités, de soutien et de remédiation (maths-français-langues vivantes notamment),
- Projets de classe,
- Diversification des situations d'apprentissage et valorisation des productions orales, des travaux complexes basés sur la recherche,...

2 - Développer le travail personnel des élèves

Mise en œuvre

- Pratiques différenciées d'évaluation dans un objectif de progrès,

- Apports méthodologiques dans toutes les disciplines,
- Tutorat entre élèves,
- Exigences communes et partagées en matière de travail personnel,
- Recherche de l'implication des parents dans le partage des attendus de l'école, le travail personnel hors-classe et le suivi de leur enfant ;

3 - Développer les usages pédagogiques du Numérique

Mise en œuvre

- Labellisation du collège au niveau 1 en novembre 2015,
- Ouverture de l'ENT à toutes les classes en 2015
- Programme de formations internes pour étendre les usages du numérique, particulièrement en langues vivantes, français, histoire-géographie et d'autres outils communs (FOLIOS)

NB : Pour cet objectif opérationnel, la dynamique créée par la réforme du collège permettra de densifier les actions en matière d'interdisciplinarité, d'accompagnement personnalisé, d'évaluation (socle commun et nouveaux programmes).

Objectif opérationnel 1.3 - Accompagner les élèves et personnaliser leur parcours au collège

1 - Prendre en charge les élèves en difficulté scolaire

Mise en œuvre

- Prévention du décrochage scolaire (cellule de prévention composée de professeurs, CPE, COP, AS): repérage dès la 6^{ème} et prise en charge diversifiée (expression, remotivation, tutorat, projets),
- Utilisation renforcée des dispositifs d'individualisation : PPRE, stages de remise à niveau, stages en entreprise et projet d'orientation en 4^{ème} et 3^{ème},

- Aide aux devoirs : élargissement et rénovation du dispositif pour engager plus les élèves et leurs parents : séquences dans et hors temps scolaire 3 jours par semaine (financement dans le cadre de la Politique de la Ville).

2 - Aider les élèves ayant des difficultés spécifiques

Mise en œuvre

- PAI, PAP, PPS : amélioration de la prise en charge par les équipes pédagogiques des élèves souffrant de handicap et de troubles de l'apprentissage (appropriation et partage des dispositifs),
- Tutorat professeurs-élèves : cellule de veille active (Professeur, AS, CPE, Infirmière) et interventions auprès d'élèves en difficulté affective et sociale récurrente ou passagère,
- FLE : inclusion dans les classes et réponse aux besoins posés par la présence d'élèves débutants absolus en français (séquences de FLE).

Objectif opérationnel 1.4 - Futuriser et donner du sens aux études : la « Perspective Métier »

1 - Construire une culture du monde économique et professionnel

Mise en œuvre

- Programme coordonné d'activités de la 6^{ème} à la 3^{ème} : rencontres de professionnels, enquêtes, visites d'entreprises,...
- Séquences et activités spécifiques des enseignants sur l'utilisation et la place de leur discipline dans le monde économique et professionnel

2 - Favoriser l'initiative

- Participation à des concours (ONISEP), « Raconte-moi une entreprise »,...
- Organisation de manifestations (Forum des métiers et de la formation)

- Projets de classe

3 - Elaborer un projet d'orientation et de formation

Mise en œuvre

- Formulation progressive d'un projet d'orientation et de formation de la 5^{ème} à la 3^{ème},
- Développer les capacités d'information et l'accès aux ressources concernant les formations et les métiers (CDI, ONISEP, sites-clés),
- Utilisation de FOLIOS.

NB : L'ancrage du Parcours Avenir est assuré durant l'heure ECO animé par le professeur Principal qui assume le suivi du Parcours et son articulation aux équipes.

4 - Remailler le réseau avec les lycées

Mise en œuvre

- Clarifier les termes de la liaison autour des objectifs de formations respectifs des collèges et des lycées, du devenir des élèves en 2^{nde} GT avec le lycée de secteur (Jacques Prévert à Saint Christol-Les-Alès),
- Amplifier la connaissance des lycées du bassin et de leurs ressources en formation des Lycées du bassin.

**Axe 2 / Instaurer un climat propice au travail,
au vivre-ensemble et à la responsabilité
collégienne**

*« Mon enfant, dans ce monde,
Lorsqu'on n'est pas aigle ou requin,
Il faut doucement suivre un petit chemin
En nageant près de l'air et volant près de l'onde »*

Jean-Baptiste Claris de Florian - Le poisson volant

DIAGNOSTIC

Incivilités et tensions

Le nombre de sanctions et punitions de tous types infligées durant l'année scolaire 2013-2014 - environ 4 000, soit 7,6 par élève ! - indiquait l'existence au collège d'une tendance endémique à enfreindre les règles et, paradoxalement, une relative impuissance des sanctions à la contenir. La typologie de ces sanctions traduisait :

- **la récurrence d'actes de violences verbales et physiques, l'existence diffuse d'actes de harcèlement**, essentiellement en 5^{ème} et 4^{ème}, montrant une conscience limitée de la responsabilité, du respect d'autrui. Cette représentation relative des droits et des devoirs, parfois revendiquée par certains parents, se heurtait de fait aux spécificités de la vie du collège qui repose sur la reconnaissance de l'autorité et de nombreuses règles collectives implicites et immanentes,
- **une multitude d'actes « bénins » d'incivilités** dans et hors les cours qui témoignaient d'un respect sporadique et précaire des contraintes de fonctionnement pédagogique et éducatif du collège et d'une tension à désamorcer,
- **l'apparition de comportements de contestation quasi absolue et de défi aux règles du collège**, souvent prolongés par des actes répréhensibles commis à l'extérieur. Ces situations mettent en avant l'impunité dans laquelle basculent certains élèves et leur incapacité à interioriser toute limite. Quelques 5 conseils de discipline conduisant à l'exclusion définitive et 8 commissions éducatives ont ponctué ces situations tout au long de l'année.

La mise en place d'une stratégie spécifique pour prévenir et réguler les actes d'incivilités a largement permis d'instaurer en 2014-2015 un climat plus apaisé : un seul Conseil de discipline s'est tenu, le nombre d'inclusions ou exclusions temporaires de l'établissement a été réduit des deux tiers, les punitions de moitié. Basée sur l'information relative au système des droits et des devoirs, l'explicitation et le sens des sanctions, un partage permanent des informations entre tous les éducateurs, cette stratégie visait aussi à agir plus globalement sur la qualité de la vie scolaire des élèves au collège et sur leur responsabilisation. Elle est bien sûr à consolider à la faveur de la mise en place du Parcours Citoyen, de l'Education Morale et Civile pour une appropriation plus approfondie des valeurs de la République qui fondent le vivre-ensemble.

Des paroles et des actes

Pour cela, il importe aussi qu'une véritable culture de la citoyenneté collégienne et de leur responsabilité au sein de l'établissement soit développée. Au-delà de la représentation exercée par les délégués dans la vie de leur classe, aux conseils de classe et au Conseil d'Administration où leur rôle doit être plus valorisé, l'expression des élèves et la prise en compte de leur parole doit être facilitée continuellement. De même, ils doivent être associés plus largement au fonctionnement de l'établissement - à la fois pour soumettre leurs avis et suggestions mais aussi pour en devenir acteurs. Ainsi, le Conseil de la Vie Collégienne, créé en

2014, doit maintenant concerner de larges domaines de la vie de l'établissement et déboucher sur des actions concrètes. Enfin, outre la présence effective des élèves au sein des Conseils d'Administration du FSE, de l'AS, des projets citoyens, en partenariat avec les associations locales, conforteront leur responsabilisation.

L'espace-temps scolaire

Plus de 80% des élèves utilisent le transport scolaire, mangent au restaurant scolaire et, à ce titre, restent « captifs » au collège 8h30 par jour. Une telle amplitude impose que le temps et l'espace scolaires constituent un continuum pédagogique et éducatif capable, par sa richesse et sa qualité, de susciter l'adhésion continue des élèves.

Ainsi, à l'heure actuelle, le temps de repas est trop court, compte tenu de l'exiguïté du restaurant scolaire et du nombre de prioritaires (élèves ayant cours ou une activité péri-éducative de 12h30 à 13h30). De même, la pause méridienne reste à l'heure actuelle pour beaucoup d'élèves « un temps vide » durant lequel les incivilités menacent. La perspective offerte par la réforme du collège réduisant le temps hebdomadaire de cours et sacralisant une pause méridienne d'une heure trente, obligent à repenser totalement l'organisation, l'offre d'activités et les moyens alloués à ces moments importants.

Enfin, passée la remise en état partielle de locaux prématurément vieillissants qui a capté l'essentiel des interventions du Conseil Départemental, il importe d'orienter les investissements vers l'amélioration de la qualité de vie et de travail des élèves - ce qu'a initié l'établissement sur son budget propre.

Les espaces dédiés à la Vie Scolaire (Etude, Foyer, Cour de récréation), par leur petitesse et leur dénuement, ne prédisposent que très peu au travail personnel des élèves, à leurs loisirs. Ils sont en outre devenus, y compris le CDI, exigus dès lors que les effectifs atteignent 510 élèves. Certains espaces sont vétustes (préau) voire peu salubres (toilettes du rez-de-chaussée). D'autres enfin (salles de classe, couloirs, infirmerie) doivent être rafraîchis afin de prédisposer, ainsi que tous les lieux du collège, à l'étude et au respect.

La pratique sportive

Basée sur un projet EPS fort et cohérent, les activités de l'Association Sportive sont suivies par 32% des élèves du collège (17% pour le Gard), dont 37% de filles. Les spécificités des activités proposées (escalade, badminton, cirque, hand-ball et volley) contribuent à développer les valeurs de parité, de solidarité, de plaisir, toutes propices à améliorer le climat de l'établissement. C'est pourquoi il importe de consolider le rayonnement de l'Association Sportive et d'accompagner - financièrement et matériellement - son action.

Les parents d'élèves

Eloignés géographiquement, et passé un fort investissement dans la vie des écoles primaires, les parents ont globalement une tendance à

déléguer volontiers leur responsabilité au collègue et à l'unique Association de Parents d'Elèves, très active.

Ainsi, 33% des parents en moyenne participent aux élections de leurs représentants au Conseil d'Administration et le taux de présence aux réunions collectives et rencontres individuelles proposées durant l'année scolaire oscillent entre 60 % en 6eme/3eme et 40% en 5eme/4eme.

Face à cette implication distanciée des parents, il importe donc de rechercher une interlocution la plus directe et la plus personnelle possible avec eux pour une co-éducation plus forte, diversifier leur information et renforcer les collaborations avec l'unique Association des Parents d'Élèves.

Objectif opérationnel 2.1 - Prévenir et réguler les incivilités

Mise en œuvre

- Programme d'information et de sensibilisation pour la prévention : harcèlement-violence, conduites à risques, sécurité et réseaux sociaux,
- Explicitation des Droits et Devoirs du collégien (Règlement Intérieur); expression des élèves,
- Développement de la médiation entre élèves,
- Coordination inter-catégorielle de l'information, du suivi et de la gestion des incivilités : Conseiller Principal d'Education - Enseignants - Parents
- Exécution des sanctions et punitions : retenues-remédiations ; Travaux d'Intérêts Collectifs.

Objectif opérationnel 2.2 - Favoriser l'engagement des élèves

Mise en œuvre

- Animation et développement du domaine des activités du Conseil de Vie Collégienne : vie de l'établissement, aménagement de la cour de récréation, restaurant scolaire, communication, médiation,
- Expression des élèves : mise en place d'un blog-élèves inséré dans le site web de l'établissement ; forums, débats dans les classes,
- Projets « civiques »,

- Mise en place d'un observatoire du climat de l'établissement regroupant des représentants de l'ensemble des usagers.

NB : Ces deux objectifs constituent des priorités dans la mise en place du Parcours citoyen et prennent appui sur l'Enseignement Moral et Civique

Objectif opérationnel 2.3 - Enrichir les conditions de vie et de travail personnel des élèves

Mise en œuvre

- Accroissement de l'offre des activités éducatives et péri-éducatives pendant la pause méridienne : Accès au CDI et à un lieu de travail personnel, Ateliers sportifs de l'Association Sportive, Ateliers de pratiques artistiques et culturelles, Ateliers de loisirs,
- Harmonisation du temps scolaire : durée des cours (1h30) ; Emplois du temps favorisant un temps de repas plus long (6^{ème} surtout),
- Rénover les locaux dédiés à la Vie Scolaire en lien avec le Conseil Départemental : création d'une salle d'étude vaste et équipée ; réaménagement de la cour de récréation (sécurité, ergonomie, usages) ; réfection des toilettes-élèves,
- Poursuite de la modernisation des bâtiments et équipements : salles de classe, mobilier, décoration, signalétique

Objectif opérationnel 2.4 - Consolider la pratique sportive au sein de l'Association Sportive

Mise en œuvre

- Projet « Pratiques sportives polyvalentes » dans le cadre de la liaison École-Collège (financement obtenu dans le cadre de la Politique de la Ville),
- Projet « Activités sportives d'expression : cirque » (financement obtenu dans le cadre de la Politique de la Ville),
- Contribution du budget de l'établissement aux frais de transports de l'Association Sportive (rencontres inter-district).

Objectif opérationnel 2. 5 - Renforcer l'alliance éducative avec les parents

Mise en œuvre

- Renforcer la représentation des parents dans toutes les instances, y compris le CVC et le FSE et conforter la représentativité de l'Association des parents d'élèves (concertations régulières et implication dans les manifestations du collège),
- Favoriser l'interlocution directe et personnelle avec les parents (Chef d'établissement, CPE, Professeurs Principaux, professeurs, gestionnaire, AS...),
- Diversifier l'information à destination des parents (site web, Pronote, ENT),
- Thématiser les rencontres institutionnelles avec les parents : réunions de rentrée (attendus du collège), réunions pour l'orientation, rencontres parents-professeurs, journée portes-ouvertes,...

Axe 3 / Ouvrir... la porte des Cévennes

« Pour vivre heureux, ne vivons pas cachés ! »

d'après Jean-Baptiste Claris de Florian - Le grillon

DIAGNOSTIC

Une nécessité, des enjeux

La nécessité d'une ouverture géographique, sociale, artistique et culturelle des élèves du collège Florian s'est d'emblée imposée lors du diagnostic d'auto-évaluation relatif au fonctionnement et aux besoins de l'établissement effectué en 2013-2014.

Les caractéristiques du territoire, sa dispersion, son isolement, l'absence d'équipements et d'offres d'activités culturelles à la portée de tous donnent de fait à l'établissement une responsabilité particulière dans ce domaine - d'autant plus que les enjeux civiques, symboliques, éducatifs et pédagogiques liés à cette ouverture sont déterminants pour prolonger, enrichir et conforter les apprentissages : confrontation à de multiples formes de l'Altérité, valorisation de l'intelligence sensible, de la créativité et de l'estime de soi, développement de la curiosité et de l'ambition.

Dépayement, confrontation et expérimentation

Négligée jusqu'alors par l'établissement, la mise en œuvre d'une telle stratégie, coordonnée et diversifiée, concernant l'ensemble des élèves, s'articule autour de trois priorités :

- l'ouverture aux autres par la mise en place raisonnée d'un programme de séjours éducatifs, notamment à l'étranger, à visée linguistique et culturelle,
- l'élaboration d'un Projet Fédérateur et Structurant dans le domaine culturel pour que chaque élève puisse effectuer un Parcours artistique et culturel varié et cohérent durant ses années au collège. Il privilégie la confrontation avec la création, les créateurs et les œuvres ; l'expérimentation et la pratique, guidées par des professionnels et leurs enseignants, des formes d'expressions artistiques au travers de projets et productions engageant la responsabilité des élèves ; l'accès aux lieux et aux manifestations culturels, notamment ceux du spectacle vivant et des formes artistiques contemporaines, en lien avec les enseignements et les projets.
- L'insertion dans les réseaux des acteurs culturels locaux (artistes et professionnels du territoire ou dans ses environs) et la recherche de partenariats avec les établissements ou événements culturels proches ou accessibles (Musées, Scène Nationale, Monuments historiques).

Le Florilège Florian

Ainsi chaque année depuis la rentrée 2013, ce sont environ plus de 1 200 participations d'élèves à ces activités d'ouverture qu'il faut dénombrer et l'implication, à des degrés divers, de la quasi-totalité des 36 professeurs. Une quinzaine de Parcours artistiques

et une douzaine d'ateliers de pratique, animés ou co-animés par une trentaine de professionnels de la culture, ont permis aux élèves d'aborder des formes d'expression artistiques variées. Outre la littérature, le conte et la musique, certaines étaient, sinon nouvelles, du moins éloignées de leurs représentations et de leurs références culturelles habituelles : danse, cirque, photographie, arts du jardin, arts de la mode, cinéma, théâtre, mime...

Enfin, la mise en commun des productions dans ce domaine de l'ouverture a permis à l'établissement de réaliser chaque année en juin le FLORILEGE FLORIAN, un événement tout à la fois festif et singulier, ouvert à un large public, afin de valoriser le travail des élèves, prendre à témoin la communauté scolaire et affirmer son identité.

Des moyens limités

Cependant, malgré la contribution multiple de ces actions d'ouverture à la formation des élèves, au climat de l'établissement et à son rayonnement, leur mise en œuvre est fragilisée par les moyens structurellement limités dont dispose l'établissement.

A l'heure actuelle, suite à la suppression des fonds alloués pour l'accompagnement éducatif, seuls les dispositifs « Parcours artistique et culturel » et « Résidences d'artistes » du Conseil Départemental du Gard permettent de financer l'intervention d'intervenants culturels de qualité.

Il incombe de fait à l'établissement de trouver la quasi-totalité des ressources pour financer des actions forcément coûteuses, ne serait-ce que parce qu'elles visent justement à se déplacer, qu'elles ont à pallier au dénuement du territoire et supposent des collaborations extérieures onéreuses. Ainsi, annuellement, la contribution du budget de l'établissement à hauteur d'environ 8 000€ (essentiellement dédiés au financement des transports) et celle du Foyer Socio Educatif pour environ 5 000€ sont insuffisantes.

Les apports des collectivités locales concernées (communes du secteur, communauté d'Agglomération d'Alès) sont inexistantes, mis à part la commune d'Anduze (1 200€). L'attention de la Collectivité de rattachement (Conseil Départemental du Gard) a été attirée sur la nécessité, dans la dotation de fonctionnement, d'introduire un « critère d'éloignement » pour faire face à la cherté des transports et corriger l'inégalité des collèges isolés envers les collèges urbains disposant, eux, dans leur environnement immédiat, d'une abondante offre de biens et de ressources culturels, accessible quasi gratuitement.

L'opportunité de la « Politique de la Ville » permet d'obtenir quelques financements complémentaires pour l'année scolaire 2014-2015. Enfin, l'affectation d'HSE à destination de ces actions sur la dotation de l'établissement ou venant de la DAAC est forcément congrue : une soixantaine d'heures et 1 IMP. Elle sera heureusement prolongée par les EPI du domaine « arts et culture ».

Objectif opérationnel 3.1 - Ouvrir à l'Europe et au monde, aux autres par la rencontre et le dépaysement

Mise en œuvre

- Séjours éducatifs linguistiques et culturels : Italie (en 5^{ème}), Allemagne (en 4^{ème} et 3^{ème}), Angleterre (en 4^{ème}), Espagne (en 3^{ème}),
- Consolidation des parcours linguistiques par la recherche de jumelages-appariements (anglais, espagnol) ; l'utilisation des outils numériques (plate-formes de correspondance comme e-twinning) ; la formulation de projets européens de coopération scolaire,
- Sorties pédagogiques thématiques : patrimoine, histoire, environnement, sciences et techniques.

Objectif opérationnel 3.2 - Ouvrir à l'art et à la culture par l'expérimentation et la confrontation (Parcours Éducatif Artistique et Culturel)

Mise en œuvre

- Parcours artistique et culturel opérationnalisé dans le Projet fédérateur et culturel du collège. Il se compose de :
 - *Parcours artistiques et culturels* avec l'intervention d'un professionnel, la fréquentation de lieux ou d'évènements culturels et la réalisation d'une production. 8 parcours prévus en 2015-2016 : design, arts de la mode, lecture-écriture, littérature, danse, photographie, théâtre. A noter deux Parcours artistiques (lecture-écriture) dans le cadre du réseau Écoles-Collège,
 - *Ateliers de pratique artistique* animés par un professionnel et/ou un enseignant : arts du clown, danse, musiques actuelles, ensemble vocal, théâtre, arts visuels,
 - Fréquentation des lieux et manifestations culturels : musées, monuments historiques, festivals, spectacles vivants,
 - Résidence d'artiste,

- Evènement « Florilège Florian »,
- Exposition permanente des productions des élèves dans les espaces communs (atelier « home design »),
- Utilisation de FOLIOS pour le Parcours d'Education Artistique et Culturelle.

Objectif opérationnel 3.3 - S'ouvrir... au local

Mise en œuvre

- Education au développement durable :
 - Programme d'éducation au développement durable en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Cévennes,
 - Ateliers de pratique scientifique sur la bio-diversité
 - Atelier « Arts du jardin » en partenariat avec *La Bambouseraie* d'Anduze,
 - Projets éco-culturels avec *La Recyclerie* d'Anduze.
- Renforcement des partenariats :
 - Acteurs culturels locaux (institutions culturelles, compagnies et artistes) dans le cadre des Parcours Artistiques et Culturels,
 - Associations et communes dans le cadre des actions liées au Parcours citoyen (« projets civiques »),
 - Entreprises et groupements d'entreprises (Commerce et Artisanat) dans le cadre des actions du « Parcours Avenir »,
 - Acteurs sociaux-éducatifs (santé, social, gendarmerie, justice) et Collectivité Locales dans le cadre de la Politique de la Ville et de la prévention du décrochage.
- Améliorer la communication externe :
 - Rénovation du site Internet de l'établissement, incluant des pages web-élèves,
 - Modernisation des supports de communication externe.